

# BARNES

INTERNATIONAL REALTY

## HONORAIRES LILLE 2025 APPLICABLES AUX VENTES

### Type de biens

#### Maisons, appartements, terrains :

Supérieur à 200.000€

### Honoraires

5% TTC du prix si mandat exclusif  
6% TTC du prix si mandat simple

Inférieur ou égal à 200.000€

10.000€ TTC forfaitaire

#### Parkings, garages :

3.000€ TTC forfaitaire

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

## HONORAIRES 2025 APPLICABLES AUX LOCATIONS

### Locations vides et meublées – annuelles - (loi 1989)

#### Honoraires à la charge du Locataire :

Prestation liée à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail : 10€ TTC/m<sup>2</sup>. Prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée et de sortie : 50% de la facture d'huissier.

#### Honoraires à la charge du Propriétaire :

Prestation liée à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail : 10€ TTC/m<sup>2</sup>. Prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée et de sortie : 50% de la facture d'huissier.

### Locations bureaux / commerces

#### Honoraires à la charge du Propriétaire :

# BARNES

INTERNATIONAL REALTY

12 % TTC du montant annuel du loyer  
3 € TTC par mètre carré du bien loué pour la réalisation de l'état des lieux.

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations et incluent la T.V.A à 20%.

## HABILITATION ET GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 5906 2018 000 035 524 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grand Lille conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de MMA IARD – 160 rue Henri Champion – 72030 Le Mans Cedex 9.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.